

Les contribuables provinciaux et locaux obtiennent un taux de rendement de 15,9 % sur leur investissement dans les collèges et les instituts du Canada

En effet, ces établissements apportent plus d'argent à la trésorerie provinciale qu'ils n'en retirent. De plus, non seulement font-ils leur part, mais ils aident à financer d'autres secteurs qui dépendent des fonds publics. Sans les collèges et les instituts, les gouvernements devraient augmenter leurs impôts pour maintenir les services dans tous les secteurs à leur niveau actuel. Nous avons analysé le rendement de l'investissement dans les collèges selon deux perspectives, l'une élargie et l'autre étroite. Celles-ci sont décrites de façon plus détaillée ci-dessous.

Analyse selon une perspective élargie

Dans une analyse élargie, toutes les retombées, nonobstant le bénéficiaire, sont additionnées et le résultat comparé, sous forme d'un ratio avantages-coûts, avec l'argent investi. Si le ratio est inférieur à un, l'investissement n'est pas rentable; s'il est supérieur à un, l'investissement est jugé satisfaisant.

Voici quelques exemples. Pour justifier la construction d'une nouvelle route, une régie des transports insistera que les économies qui en résulteront pour des milliers de conducteurs, en temps de déplacement et en frais de véhicule, sont supérieures au coût du projet. De même, quand il s'agit de justifier l'aménagement d'un parc public, on s'efforcera de démontrer que les loisirs, l'agrément des lieux et les autres bénéfices qu'en retireront les usagers sont supérieurs aux coûts des infrastructures et du fonctionnement de l'endroit, et à la valeur nette de ses ressources extractives. Ce qui caractérise l'analyse selon une perspective élargie, c'est que l'on compte toutes les retombées et pas seulement celles qui produisent des recettes pour les trésoreries provinciales ou locales.

En analysant l'investissement dans les collèges et instituts selon cette optique, on constate que les retombées ont différents bénéficiaires. Par exemple, les étudiantes et les étudiants gagnent des salaires plus élevés au terme de leurs études. Le public en général bénéficie d'économies sociales qui sont afférentes à un niveau de scolarité plus élevé (criminalité réduite, coût moindre de l'assurance-emploi et de l'aide sociale, meilleure santé des travailleurs et moins d'absentéisme au travail). Tous ces bénéfices sont comptés et comparés à l'argent investi par les gouvernements provinciaux et locaux. Dans ce contexte, un ratio avantages-coûts supérieur à un est un indicateur minimal d'un bon investissement public.

Selon l'analyse élargie, l'investissement dans les collèges et les instituts donne un ratio avantages-coûts de 33. Autrement dit, chaque dollar investi rapportera au public une somme cumulative de 33 \$ sur une période de 37 ans.

Analyse selon une perspective étroite

Dans une analyse étroite, on ne compte que les retombées comptabilisées par les gouvernements provinciaux et locaux. Ainsi, une partie des salaires plus élevés que gagnent les diplômés collégiaux sera prélevée sous forme de recettes fiscales accrues. En outre, parce que les gouvernements provinciaux et locaux doivent assumer en partie le coût de la criminalité, ils profitent sur le plan budgétaire des baisses de criminalité associées à l'éducation. Il en va de même, à divers degrés, pour les autres bénéfices liés à une population plus instruite. En bout de ligne, même si les gouvernements dépensent pour soutenir les collèges et les instituts, ils obtiennent en contrepartie des recettes fiscales plus élevées et une diminution de divers coûts sociaux.

Selon une analyse étroite, bon nombre de projets publics utiles ont un rendement négatif. Cela parce que les gouvernements doivent fournir des services que réclame le public, mais qui sont jugés peu profitables par le secteur privé. Ainsi, ils dépensent des sommes considérables en parcs qui, hormis les droits d'entrée et certaines recettes de concessionnaires et d'événements spéciaux, ne produisent aucun revenu direct pour les contribuables. Vus de cet angle, les parcs ont un rendement négatif. Or, ce n'est que dans une perspective élargie que sont apparentes les retombées justifiant leur maintien.

La présente étude démontre que l'investissement dans les collèges est rentable non seulement du point de vue de l'analyse élargie, mais aussi de l'analyse étroite, contrairement à la plupart des projets gouvernementaux. Les économistes utilisent habituellement un taux d'actualisation de 4 % pour analyser les investissements des gouvernements. Ils présument donc que ceux-ci peuvent obtenir des prêts non garantis à ce taux ou un tel rendement sur le placement des sommes excédentaires. **Or, puisque, selon l'analyse étroite, l'investissement dans les collèges et les instituts donne un taux de rendement de 15,9 % (donc supérieur au taux susmentionné de 4 %), on peut conclure qu'il s'agit d'un investissement très profitable pour les gouvernements.** Notons enfin que le financement que ces derniers accordent aux collèges et aux instituts suscite des revenus qui servent à subventionner d'autres secteurs.

